

1. [Accueil](#)
2. Comment améliorer le monitoring dans les clubs et festivals de musique électronique ? La question de la rémunération des DJs au MaMA Festival

Comment améliorer le monitoring dans les clubs et festivals de musique électronique ? La question de la rémunération des DJs au MaMA Festival

Comment améliorer la rétribution des producteurs électroniques et des DJs ? La question était au cœur d'un débat la semaine dernière au [MaMA Festival](#). Olivier Le Covec, directeur du département de la Documentation Générale et de la Répartition à la Sacem, partageait la scène avec Aurélien Dubois, PDG de l'agence Surprise (Concrete, Dehors Brut), Joran Le Corre, directeur artistique du label [Wart](#) et la DJ [Mila Dietrich](#).

MaMA festival

Par Trax Magazine

En partenariat avec la Electronic Music Factory

Les spécialistes et artistes présents cette année au [MaMA](#) l'ont tous reconnu : la question de la rétribution des musiciens électroniques est forcément complexe, et appelle une réponse hybride. En 1997, la [Sacem](#) créait un formulaire papier à faire remplir par les diffuseurs, pour indiquer les morceaux joués pendant les sets des DJs. Une méthode "à l'ancienne" loin d'être infallible : à cause d'erreurs involontaires ou d'oublis, les informations ne parvenaient pas toutes jusqu'à la Sacem. L'année dernière, la société des droits d'auteur française a donc commencé à mettre en place un [système de reconnaissance musicale automatisé](#), DJ Monitor, dont les boîtiers sont aujourd'hui installés dans 15 clubs en France — Olivier le Covec espère aller jusqu'à 30 établissements équipés en 2020. Pour l'heure, 83 % des morceaux analysés ont été identifiés, avant que les tracklists ne soient ensuite transmises à la Sacem. Jusqu'ici, ce système de monitoring a permis de rétribuer 65 % des auteurs de ces tracks — 200 DJs sont concernés.

Ce n'est pas encore assez, et ce n'est peut-être pas la seule solution à envisager. Comme le reconnaît Aurélien Dubois, « *la musique électronique est aujourd'hui trop diverse pour que tous les "tracks" puissent être identifiés par un seul et même dispositif. Entre les live modulaires et ce qui relève de l'improvisation... Il faudrait des solutions au cas par cas, plus souples.* » Joran Le Corre, lui, propose de recourir à des set lists rédigées par les DJs eux-mêmes dans les cas où les morceaux ne sont pas identifiables par une machine.

Forcément, l'attribution des droits est aujourd'hui bien plus complexe que quand tous les DJ's jouaient sur vinyles. Mais le sujet intéresse davantage les institutions, qui comprennent peu à peu l'importance des artistes électroniques dans l'industrie musicale française. Aurélien Dubois se dit heureux d'arriver enfin à faire avancer la reconnaissance et la rétribution d'artistes « *longtemps diabolisés* ». Une préoccupation qu'il partage désormais avec la Sacem.

Pour savoir comment gérer vos droits d'auteurs en tant que producteur ou DJ, rendez-vous [ici](#).

C. Laborie

24 octobre 2019